



ARCHELANGE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Village de l'arrondissement de Dole, canton et bureau de poste de Rochefort, perception d'Authume, succursale, à 7 km de Rochefort et 8 de Dole.

Il est bâti sur un sol très accidenté et dans une espèce d'entonnoir, au pied nord-est du mont Chatin. Ses limites sont, au nord, Offlange et Gredisans, au sud Authume, à l'est Châtenois et Offlange, et à l'ouest Jouhe, Menotey et Gredisans. Le Faubourg fait partie de la commune.

Ce village est traversé par les chemins tirant à Châtenois, Rochefort, Authume, Menotey, Gredisans, le chemin vicinal de Jouhe à Rochefort ; le ruisseau de Gredisans lui sert de limite sur une petite longueur au nord-ouest.

Population en 1790, 259 habitants ; en 1846, 300 ; en 1851, 292, dont 151 hommes et 141 femmes ; population spécifique par km carré, 58 habitants ; population agglomérée, 292 hab.; 64 maisons, 77 ménages.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1795.

Vocabulaire : Saint Hubert. Paroisse de Jouhe.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 1614 à 1617, 3 E 3612, 3 E 8407, 3 E 8779 à 8781 et 3 E 13141. Tables décennales : 3 E 1315 à 1323. Microfilmé sous les cotes 5 Mi 71, 5 Mi 1189, 2 Mi 824, 2 Mi 1980 et 1981, 5 Mi 18-19 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1836 : surface, 497^h 03^a, divisés en 2038 parcelles possédées par 201 propriétaires, dont 100 forains; contenance imposable 490^h 53^a, dont 207^h 86^a de terre labourable, 140^h 05^a de bois, 104^h 53^a de vignes, 29^h 82^a de pâtures, 2^h 23^a de friches, 2^h 05^a en sol de maisons, 1^h 48^a de prés, 1^h 30^a de vergers, 1^h 21^a de jardins ; contenance non imposable 6^h 50^a ; revenu cadastral 8892 f. ; contribution directe 2259 fr.

Sol d'une fertilité moyenne ; il produit des vins d'une qualité médiocre, du froment, du maïs, des pommes de terre, du chanvre, du sainfoin, du trèfle, de la luzerne et des betteraves ; on exporte les 4/5 de la récolte des vins et le tiers de celle des blés. Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent. Les habitants fréquentent habituellement le marché de Dole.

Les maisons sont généralement bâties en pierres et couvertes en tuiles ; les rues sont mal percées, et tortueuses. Les maisons sont construites sans goût ; on pourrait y rencontrer plus de propreté tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.



On trouve sur le territoire de cette commune des carrières de pierre à bâtir, non exploitées, des sablières, une grande quantité de coquillages. Les plus nombreux appartiennent à la famille des terrébratules, des pectinites, des ostracites, des échinites, des poulettes, des bucardites, des fragments d'astérites, des buccinites, quelques encrimes, etc.

Il y a une auberge, un menuisier et un maréchal-ferrant taillandier.

Biens communaux : un presbytère en mauvais état, contenant aussi un logement séparé pour l'institutrice, et la salle d'école des filles fréquentée en hiver par 30 élèves ; une maison commune insuffisante et en mauvais état, contenant le logement de l'instituteur et la salle d'étude fréquentée en hiver par 55 garçons ; une église, un cimetière, une pompe à incendie, deux fontaines, deux lavoirs, deux abreuvoirs et une contenance de 163^h 40^a en terre labourable, vignes, pâtures, murgers, bois et emplacement des édifices publics, d'un revenu cadastral de 972 f. 27 c.

Bois communaux : 130^h 16^a de bois, dont 4^h 54^a sont distribués annuellement aux habitants ; essences dominantes : chêne et charme.

NOTICE HISTORIQUE

Archelange, *archelanges*, *arcelanges*, fut probablement fondé par une tribu germanique d'Amaves ou de Chamaves, qui fut transplantée des bords du Rhin aux bords de la Saône par Constance Chlore, sur la fin du III^e siècle. Détruit par les flots de Normands qui dévastèrent le comté d'Amaous de 845 à 906, ce village fut repeuplé en 885 par des colons venus de l'Ile-de-France, fuyant devant les Normands, et attirés dans ces lieux par Agilmar, évêque de Clermont, issu des comtes du pays d'Amaous. C'est à la présence de ces nouveaux hôtes que l'on doit attribuer l'introduction à Archelange du culte de saint Marcoul, Marcou, ou Marculphe, abbé de Nanteuil, né en 448, et mort en 558, dont le corps repose dans l'église de Corbie, et la fête se célèbre le 1^{er} mai.

L'agiographie rapporte qu'aussitôt après leur sacre, les rois de France se mettaient en marche pour aller offrir un pieux hommage à saint Marcoul, et que, reconnaissant de cette dévotion, ce saint les avait gratifiés du bienfait tout divin de guérir des scrofules par leur simple toucher.

Le concours des pèlerins est considérable à Archelange, où les individus maltraités par les humeurs froides accourent du fond de la Bourgogne, du Lyonnais et de la Suisse, pour venir se plonger dans la piscine d'eau limpide et fraîche, qui sert de fontaine publique aux habitants de ce village.

Les trois fêtes de saint Marcoul ont lieu le 1^{er} mai, le 7 juillet et le 2 octobre. C'est surtout au 1^{er} mai que la foule des malades, se rendant au pèlerinage d'Archelange, est la plus grande. Après avoir baigné dans la fontaine de saint Marcoul les parties de leur corps qui sont affectées de scrofules, ils lavent dans la même eau les linges et vêtements dont ils doivent se servir, et les font toucher à la sainte relique qu'ils sont admis à baiser eux-mêmes. Ils font le pèlerinage en mendiant, ne mangeant que du pain sans levain, dans la persuasion qu'à cela est attachée la guérison des écrouelles.

Archelange servit à la dotation du prieuré de Jouhe, fondé vers l'an 1050. Le prieur en était le seigneur, et avait la justice haute, moyenne et basse sur ce territoire. Les habitants étaient sous le poids de la mainmorte personnelle et réelle. Ils succombaient sous le fardeau des corvées et autres droits féodaux. Ils devaient cultiver toutes les vignes du prieuré. Différents traités intervinrent entre eux et le prieur en 1394 et 1557, qui eurent pour résultat d'adoucir les charges qui les accablaient. Ils devaient guet et garde au château de Dole ; ils convertirent cette charge en une rente annuelle de dix livres de cire.

Au mois de mai 1656, le prince de Condé, venant assiéger Dole, traversa Archelange avec le gros de ses troupes. Pendant la durée du siège, les Comtois se rangèrent en bataille sur le mont Chatin, près des tranchées des assiégeants ; à cette vue, les Français, saisis de terreur, prirent la fuite.

Archelange était anciennement de la paroisse de Jouhe, et n'avait qu'une chapelle dédiée à saint Hubert. Cette chapelle, aujourd'hui église paroissiale, est à une nef, avec une chapelle au nord, près du clocher, dédiée à la sainte Vierge. Cette nef est du style ogival tertiaire, et date, du XVI^e siècle. Le reste de l'édifice est de construction récente. Sur la porte de la sacristie, vers la naissance du chœur, est un cul-de-lampe avec cette inscription :



S. MARCOVL. 1580.

Sur ce cul-de-lampe est la statue de saint Marcoul.

L'église d'Archelange est dédiée à saint Hubert, patron de la paroisse, dont la fête se célèbre le 3 novembre. Un bas-relief en pierre, très ancien, et remarquable par la saillie de ses rondes bosses, représente le saint patron en adoration devant le cerf miraculeux. Il est très regrettable qu'on ait barbouillé ce morceau de sculpture, de couleurs qui en détruisent l'effet et en cachent le mérite. Dans le chœur, derrière l'autel, est un tableau représentant l'apothéose du saint patron, peint et offert en 1836 par M. Gustave Derriez.

Devant la porte de l'église est une croix en pierre datant du XVII^e siècle.

Les habitants attribuent à l'intervention de saint Hubert la faveur dont ils jouissent de n'avoir jamais eu dans leur territoire d'animaux atteints de la rage.

On remarque à Archelange la charmante habitation de M. Adolphe Dérriez, président de la société d'agriculture de l'arrondissement de Dole, nommé membre de l'assemblée législative en 1849 ; connu par divers écrits sur l'agriculture, la médecine et par ses opinions démocratiques. Il est né à Archelange.

Bibliographie : M. Hugonnet, curé actuel d'Archelange, a publié, en 1846, une notice intéressante sur saint Marcoul, abbé de Nanteuil.